

Savez-vous que le projet de répartition de la charge de travail doit être accompagné d'un document décrivant les responsabilités de l'unité et les ressources humaines et matérielles qui seront disponibles? La ou le responsable doit informer l'assemblée des critères d'attribution et de la répartition prévue des budgets de fonctionnement et d'investissement alloués à l'unité. Il doit également présenter un bilan annuel indiquant l'utilisation des ressources et une description des responsabilités réellement assumées par l'unité pendant l'année en cours. Il fait état des dépenses encourues aux divers postes budgétaires.

*La charge de travail doit tenir compte des ressources disponibles!*

*Soyez proactif! Invitez la ou le responsable de l'unité à remettre à l'avance un bilan et tous les autres documents nécessaires à l'adoption du projet de répartition de la charge de travail!*

\* *Seul le texte de la convention collective a valeur légale.*